

LES VOITURES DE LOUAGE AU 19^E SIÈCLE HUUU TAXI !

JÉRÉMY DIAZ

L'une des difficultés en histoire a toujours été de se situer dans une époque différente de la nôtre. Elle ouvre indubitablement à l'interprétation dans la mesure où personne n'a accès à l'expérience immédiate du temps passé. Elle ouvre à l'interprétation. Ici, une question se pose : que représentait la distance séparant la place Jacques Cartier du village Saint-Jean-Baptiste à la fin du XIX^e siècle ? Il est aisé de se la représenter aujourd'hui selon le temps passé en automobile ou le nombre d'arrêts de bus ou de stations de métro. Cependant, il est ardu de se projeter à cette époque. Pour combler ce vide, nous avons dépoussiéré dans les archives de la Ville de Montréal les tarifs des voitures de louage, ancêtres des taxis. Comme vous pouvez le découvrir, il eût été possible de louer une hippomobile à l'heure. Ce document¹ extrait du règlement 50, adopté par le Conseil de la Ville le 15 mars 1870, nous informe sur la nature des voitures de louage et les emplacements des stations.

Article 1 - Voiture de louage

Section 1. Tout omnibus, carrosse, cab, calèche ou autre voiture quelconque sur des roues ou sur des patins, tiré par un cheval ou plusieurs chevaux, qui servira à transporter des personnes pour de l'argent d'un endroit à un autre dans la cité de Montréal, sera considéré être une voiture de louage, aux termes du présent règlement.

Section 9. (...) Les endroits suivants seront les seuls où il sera permis de placer des voitures de louage dans cette Cité, savoir :



Photo : Attelage de cheval sur l'avenue Mont-Royal (BANQ) : Carte postale, Editeur Montréal : S.J.Hayward (19 --?).

(...)

(44). Le côté sud de la rue Sherbrooke, entre les rues St-Constant et St-Dominique, pour 8 voitures seulement, la tête des chevaux tournée du côté de la rue St-Dominique.

(45). Le côté sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Mance et Bleury, pour 8 voitures seulement, la tête des chevaux tournée du côté de la rue Bleury.

(46). Le côté nord de la rue Sherbrooke, entre les rues de l'Université et McTavish, pour 15 voitures seulement, la tête des chevaux tournée, partie du côté de la rue McTavish et partie du côté de la rue de l'Université.

(47). Le côté nord de la rue Guilbault, entre les rues Arcade et St-Laurent, pour 4 voitures seulement, la tête des chevaux tournée du côté de la rue St-Laurent.

(...)

(54) Le côté nord de la rue Cherrier, à l'est de la rue St-Denis, pour 8 voitures seulement, la tête des chevaux tournée du côté de la rue St-

Denis.

(55). Le côté sud du square Cherrier, quartier St-Jean-Baptiste, pour 6 voitures seulement, la tête des chevaux tournée du côté de la rue St-Laurent.

(59). La rue Rachel, entre les rues St-Laurent et Clarke, pour 4 voitures seulement.

(60). La rue Berri, le long du dépôt du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour 8 voitures seulement.

N. B. Le pouvoir d'achat d'un dollar de 1914 équivalait à celui de 17,75 \$ en dollars de 2005².

1 Conseil de la Ville de Montréal. (1870). Règlement concernant les voitures, passé le 15 mars, n°50 amendé, Archives de Montréal

2 Une feuille de calcul de l'inflation se trouve dans le site Web de la Banque du Canada, à www.banqueducanada.ca. Elle permet de constater les variations du coût d'un « panier » fixe de produits de consommation entre 1914 et l'année en cours.